



ASSOCIATION FRANCAISE DES AFICIONADOS PRACTICOS

Chez Hervé GALTIER

14 Rue de la Garrigue

30000 NIMES

06.11.58.50.11

06.81.31.45.65

FICHE DE RENSEIGNEMENTS & D'INSCRIPTION

20__ / 20__

PRACTICOS DE SALON

NOM

PRENOM(S)

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

TELEPHONE

E-MAIL

N° SECURITE SOCIALE

MUTUELLE

VACCINS à JOUR (1)

OUI

NON

GROUPE SANGUIN

➔ COTISATION

60 €

MODE DE PAIEMENT (1)

chèque

espèces

➔ Si en cours de saison, ou lors d'un stage, vous souhaitez sortir devant du bétail, l'assurance individuelle accident sera obligatoire.

➔ Si en cours de saison, vous désirez rejoindre le Groupe Devant du Bétail (G.D.B.), vous devrez régulariser 100 € à l'association pour la période d'avant janvier, 70 € pour la période de février à avril et 10 € d'avril à fin juin.

A cela, vous régularisez le cas échéant, 50 € d'assurance individuelle accident obligatoire.

DATE

SIGNATURE (2)

(1) Rayez la mention inutile. Libellez les chèques à l'ordre de « l'Ass. des Aficionados Practicos »

(2) Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »



ASSOCIATION FRANCAISE DES AFICIONADOS PRACTICOS

Chez Hervé GALTIER

14 Rue de la Garrigue

30000 NIMES

06.11.58.50.11

06.81.31.45.65

FICHE DE RENSEIGNEMENTS & D'INSCRIPTION

20__ / 20__

PRACTICOS DEVANT DU BETAIL

NOM

PRENOM(S)

DATE DE NAISSANCE

ADRESSE

TELEPHONE

E-MAIL

N° SECURITE SOCIALE

MUTUELLE

VACCINS à JOUR (1)

OUI

NON

GROUPE SANGUIN

➔ COTISATION devant du bétail :

150 €*

* Assurance complémentaire individuelle accident obligatoire (Cf. statuts) non incluse. (+ 50 €)



Si vous possédez déjà une assurance complémentaire individuelle accident, veuillez nous fournir obligatoirement la photocopie lors de l'inscription.

MODE DE PAIEMENT (1)

chèque

espèces

* L'assuré se voit garantir en cas d'accident sans tiers responsable et donc par un toro ou une vache :

- Décès : 10 000 €
- Invalidité : 15 000 €
- Indemnité journalière : 15 €/jour
- Frais médicaux en complément à un régime obligatoire 2 000 €

DATE

SIGNATURE (2)

(1) Rayez la mention inutile. Libellez les chèques à l'ordre de « l'Ass. des Aficionados Practicos »

(2) Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »



Chez Hervé GALTIER
14 Rue de la Garrigue
30000 NIMES

06.11.58.50.11 06.81.31.45.65

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je, soussigné(e)

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

Déclare dégager l'Association Française des Aficionados Practicos de toute responsabilité en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserve, causés lors des capea, tienta, acoso y derribo ou fiesta campera organisés tout au long de l'année, lorsque, lors de ces manifestations, je suis de ma propre volonté en présence de bétail, et renonce à tout recours contre l'Association ou les organisateurs.

Je reconnais être parfaitement informé et conscient des risques liés à la pratique du toreo et aux manifestations taurines, et notamment les risques de dommages que peuvent infliger les vaches, taureaux et chevaux engagés dans les manifestations où ils sont présents, et accepte ces risques comme pratiquant volontaire .

Si je n'ai pas souscrit, au travers de l'association à l'individuelle accident qui m'a été proposée, **me couvrant en cas d'accident, devant du bétail, dans les limites de garanties dont j'ai été informé au préalable**, je reconnais que mon adhésion annuelle à l'Association n'inclut pas d'assurance complémentaire, et qu'il m'appartient de souscrire à une telle assurance, si je le désire, soit auprès de l'Association, soit à titre individuel.

Si tel n'est pas le cas je reconnais renoncer à tout recours contre l'Association.

Fait à Nîmes le _____

Pour la saison : _____

Signature :